Subsides des équipes pour 2021

1. Subsides LBA

La LBA couvre les frais du Chef d’équipe (TM)

***Elle paie à l’avance*** les frais qui sont réclamés par l’organisateur lors de l’inscription définitive (l’inscription et éventuellement le banquet, le logement, les repas, etc.)

Elle rembourse les frais de déplacement en voiture à raison de 0,3542€/km/voiture

Le subside des chefs d’équipe est plafonné à 1500€ pour une équipe complète.

Pour plus de détails, voir le point 6.3 du ROI

|  |
| --- |
| - L’équipe est considérée comme complète dès qu’elle comporte 3 pilotes ou plus, quel que soit le nombre de catégories pratiquées lors du championnat considéré. En cas d’équipe incomplète, la subsidiation du chef d’équipe se fera dans le respect des critères suivants : 2 pilotes, 2/3 des dépenses 1 pilote, 1/3 des dépenses. Si le chef d’équipe est aussi concurrent, la ligue prend en charge tous les frais complémentaires justifiés par la fonction de chef d’équipe et non couvert par l’association régionale.  |

1. Subsides AAM des pilotes et des aides AAM

L’AAM ne couvre plus les frais des pilotes et aides AAM.

1. Subsides VML des pilotes et des aides VML

***La VML paie à l’avance*** l’inscription des pilotes.

***La VML ne paie pas à l’avance*** l’inscription des aides.

***La VML*** subsidie à raison de 0.3542€/km le chauffeur de chaque voiture.

***La VML*** prévoit également de subsidier chaque participant (pilote ou aide) à raison de 75% des coûts encourus avec un maximum de 1100€.

Pour recevoir une subsidiation et participer au championnat, les TM, pilotes et aides doivent être membres AAM ou VML et posséder une licence FAI.

1. Bilan financier

Il est rappelé que les chefs d’équipe rentrent leur rapport financier, dans les plus brefs délais (si possible dans les quinze jours) après le retour du championnat. Ces rapports seront envoyés à Pascal den Haese (pdh@ping.be), qui se chargera de les transmettre aux présidents et trésoriers des fédérations concernées.

Le bilan financier de l’équipe au complet est rentré de préférence dans un fichier Excel avec une feuille par type de fonction : TM, Pilotes VML, aides VML.

***Les subsides ne sont octroyés que sur base de justificatifs.***

En ce qui concerne les paiements à l’avance, les “entry form”, et autres “forms” éventuelles qui sont envoyées à l’organisateur avec paiements sont considérées comme des justificatifs.

1. Rapport sportif

Il faut également fournir à Robert Herzog (herzog.albert@proximus.be), président de la commission sportive LBA, un rapport du championnat avec quelques photos, qui pourra être publié dans les revues.

7. Divers

Les chefs d’équipe peuvent s’adresser à Robert Herzog (herzog.albert@proximus.be), pour recevoir les certificats FAI, les étiquettes FAI et un drapeau belge.

L’hymne belge se trouve sur le site LBA : http://www.belairmodels.be/sport/support-for-team-managers/anthem-belgium.mp3/view

Paulette Halleux

15/03/2021